

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL - SEANCE DU 23 MAI 2023

Le mardi 23 Mai 2023, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 16 mai 2023 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

**Présents** : Pierre JAUBERTIE, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Alain COLLIN, Nathalie DUPUY, Pierre HENNINOT, Cendrine LAGRANGE, Sandrine HIVERT, Damien PASQUET, Pauline AUBLANT, Guillaume DELPRAT, Olivia DARTINSET, Christian BESSE.

**Excusés** : Annick CIRARD a donné pouvoir à Brigitte BAZINGETTE, Emmanuel MOUTON a donné pouvoir à Michaël VIGIER, Julien GRUGET a donné pouvoir à Pierre JAUBERTIE, Didier SILVA a donné pouvoir à Alain COLLIN.

**Absents** : Philippe DUPUY, Carla ABREU.

Présents : 13    Excusés : 4    Absents :    2    Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 h 30, Pauline AUBLANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 04 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

#### I Commissions communales

- a) Compte-rendu par chaque responsable de commissions

#### II Grand Périgueux – Groupement de commandes

- a) Définition des besoins

#### III S.C.O.T.

- a) Avis du Conseil Municipal

#### IV Jury d'assises 2024

- a) Désignation des jurés

#### V Personnel

- a) création d'un poste en contrat-aidé

#### VI Amélia 2

- a) dossiers Lebraud et Lavaud

#### VII Tour du Limousin

- a) autorisation de passage et demande de subvention

#### VIII Questions diverses

- a) proposition de vues aériennes
- b) inauguration de la salle Nino PAJOT
- c) devenir de l'EHPAD
- d) déjections canines

\*\*\*\*\*

## I Compte-rendu des commissions communales

### *Intervention de Mickaël VIGIER*

Plusieurs devis ont été reçus concernant la réfection de la toiture de l'Eglise, la commission « voirie » se réunira sous 8 jours pour en faire l'analyse. Une souscription sera lancée dès réception de l'aval de la Fondation du Patrimoine et permettra de recevoir des dons (déduction des impôts sur le revenu pour les donateurs).

Concernant la création de l'Espace de loisirs intergénérationnel, le Dossier de Consultation des Entreprises a été rédigé par la maîtrise d'œuvre et l'appel d'offres sera prochainement lancé. Une entreprise sera relancée afin de refaire un devis complet pour la rénovation de la salle de peinture.

### *Intervention de Nathalie DUPUY*

Un troisième devis pour la construction d'une « cabane à livres » a été reçu, la commission sera consultée.

Concernant les arceaux à vélo, ils ont été reçus et il convient maintenant de déterminer les emplacements afin de permettre une implantation rapide.

Concernant le marché hebdomadaire, une réunion sera organisée avec les commerçants référents du marché hebdomadaire, et les élus de la commission, afin d'échanger sur l'organisation et le fonctionnement du marché. De la musique sera également diffusée les jours de marché. Il est rappelé que le poissonnier, à ce jour, n'emporte toujours pas ses déchets. Une entrevue sera organisée afin d'en discuter avec lui, sachant que normalement, chaque commerçant doit emporter ses déchets.

A l'initiative de la Clé, une expérimentation d'un composteur de quartier sera lancée, avec les Restos du Cœur. Outre la réduction des déchets, cela permettra de créer également du lien social. Un questionnaire sera distribué lors du Bric à Troc afin de voir si les administrés adhèrent au projet, adhésion indispensable pour un bon fonctionnement du composter collectif.

### *Intervention de Pierre JAUBERTIE*

L'appel d'offres pour les travaux de voirie 2023 est envisagé en juillet. Concernant la réfection de la passerelle enjambant le Vern, entre le Collège et le parking du stade, une réunion avec les responsables du Département et la mairie a permis de déterminer que la réfection est à la charge de la commune. Monsieur le Maire indique que cette réfection pourrait être financée pour partie dans le cadre de subvention au titre des « mobilités douces ». Monsieur le Maire rajoute qu'une étude de faisabilité a été demandée à l'ATD.

Concernant la modification de l'entrée d'agglomération « route de Bergerac », il est envisagé d'avancer l'entrée d'agglomération, un courrier, pour avis, sera adressé à l'unité d'aménagement du Département.

Également, le feu pédagogique vient d'être réparé ce jour. Concernant la borne IRVE, elle a été reçue et devrait être enfin réinstallée, dans le mois de juin.

Concernant la signalétique, une réunion sera programmée prochainement pour faire un état des besoins.

## II Groupement de commandes

### a) détermination des besoins

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation entre le Grand Périgueux et ses communes membres, a été adopté un programme pluriannuel par le Bureau Communautaire le 23 mars 2023 dans divers domaines qui

permettent à leurs membres de disposer d'un appui technique et de réaliser des économies par l'effet de massification des commandes.

Le programme pluriannuel adopté est le suivant :

---

### 2023

---

- Travaux d'amélioration, entretien du réseau routier communal et intercommunal (travaux d'investissement de rénovation ou d'élargissement de voirie hors grosses réparations)
- Fourniture matériaux de voirie
  - Fourniture de matériaux liants hydrocarbonés
  - Fourniture de matériaux calcaire
  - Signalisation verticale
  - Signalisation horizontale
- Location de matériel
  - Petit matériel (tronçonneuse, élagueuse...) / outillage
  - Engins de chantier et accessoires
- Acquisition ou location, maintenance de matériel de reprographie
- Entretien des locaux et nettoyage de vitres
- Fourniture, maintenance et exploitation de mobilier urbain
- Entretien, vérification et maintenance des espaces et bâtiments publics et des équipements liés
  - Vérification et contrôles périodiques obligatoires dans les ERP
  - Contrôle des aires de jeux
  - Maintenance des systèmes de sécurité incendie et des trappes de désenfumage
  - Contrôle et entretien des extincteurs
- EPI et vêtements de travail
- Missions AMO ou MO dans le cadre du Fonds de Transition Ecologique

---

### 2024

---

- Fournitures administratives / papeterie
- Consommables informatiques
- Prestations de blanchisserie (avec des entreprises d'insertion)
- Formation professionnelle
- Produits sanitaires / d'entretien
- Missions de géomètre expert et études géotechniques de sols et prestations de géomètre (prestations topographiques, de géomètre, pollution des sols et experts fonciers)

---

### 2025

---

- Denrées alimentaires (circuits courts)
- Produits d'entretien et matériaux pour la rénovation de bâtiments
- Matériel informatique
- Mobilier de bureau

Dans ce cadre, il est aujourd'hui proposé de déterminer la participation de la commune aux groupements de commande du programme. La constitution de chaque groupement, et son fonctionnement, sera formalisé par une convention.

La communauté d'agglomération Le Grand Périgueux assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de choix du ou des

cocontractants (avec constitution d'une commission ad'hoc constituée de représentants des membres du groupement).

Chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne, s'assurera de sa bonne exécution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de l'adhésion aux groupements de commandes ci-dessous,

---

### 2023

---

- Travaux d'amélioration, entretien du réseau routier communal et intercommunal (travaux d'investissement de rénovation ou d'élargissement de voirie hors grosses réparations)
- Fourniture matériaux de voirie
  - ~~Fourniture de matériaux liants hydrocarbonés~~
  - ~~Fourniture de matériaux calcaire~~
  - Signalisation verticale
  - Signalisation horizontale
- Location de matériel
  - Petit matériel (tronçonneuse, élagueuse...) / outillage
  - Engins de chantier et accessoires
- ~~Acquisition ou location, maintenance de matériel de reprographie~~
- Entretien des locaux et nettoyage de vitres
- Fourniture, maintenance et exploitation de mobilier urbain
- Entretien, vérification et maintenance des espaces et bâtiments publics et des équipements liés
  - Vérification et contrôles périodiques obligatoires dans les ERP
  - Contrôle des aires de jeux
  - Maintenance des systèmes de sécurité incendie et des trappes de désenfumage
  - Contrôle et entretien des extincteurs
- EPI et vêtements de travail
- Missions AMO ou MO dans le cadre du Fonds de Transition Ecologique

---

### 2024

---

- Fournitures administratives / papeterie
- Consommables informatiques
- Prestations de blanchisserie (avec des entreprises d'insertion)
- Formation professionnelle
- Produits sanitaires / d'entretien
- Missions de géomètre expert et études géotechniques de sols et prestations de géomètre (prestations topographiques, de géomètre, pollution des sols et experts fonciers)

---

### 2025

---

- ~~Denrées alimentaires (circuits courts)~~
- Produits d'entretien et matériaux pour la rénovation de bâtiments
- ~~Matériel informatique~~
- Mobilier de bureau
  - **Autorise** le maire à signer les conventions de groupements de commandes en résultant dans les conditions définies ci-avant.

### III S.C.O.T.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante du lancement de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale du 01 juin au 05 juillet 2023. Il précise que le périmètre du SCOT est composé de 93 communes réparties au sein de 5 intercommunalités.

Il rappelle les enjeux du SCOT en matière de :

*Développement démographique et urbain :*

- Renforcer l'armature du territoire,
- Conforter l'aménagement du territoire,
- Mener une stratégie d'accueil ambitieuse et robuste
- Affirmer la qualité urbaine

*Développement économique*

- Limiter les consommations foncières liées à l'économie
- Préserver les terres agricoles et forestières, en quantité et en qualité
- Valoriser les commerces et l'artisanat

*De mobilité :*

- Dégorgement de l'agglomération
- Renforcement de la desserte ferroviaire
- Développement de l'inter-modalité et de l'interconnectivité
- Développement de transport à la demande

*Paysages et Environnement :*

- Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers
- Intensifier la transition énergétique
- Les risques naturels font émerger d'autres enjeux complémentaires.

Il précise les choix du PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durables), à savoir :

- Les conditions d'affirmation de l'armature,
- La qualité urbaine et paysagère, socle du cadre de vie,
- L'économie, au coeur de l'attractivité et du développement du territoire,
- L'inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique.

L'ensemble des élus ayant pris connaissance du projet du Scot, Monsieur le Maire demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur ledit projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au projet du SCOT du pays de l'Isle en Périgord.

### IV Tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder au tirage au sort de 6 électeurs de la commune qui feront partis de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2024.

Sont ainsi désignés :

- DUPUY Philippe
- MOREAU Nicole
- LAGRANGE Cendrine
- MUNCH Jeanine
- BITAN-PIROT France
- BOUTINEAU Christophe

## **V Personnel**

### **a) Création d'un agent d'animation en contrat aidé**

Il est décidé de créer un poste d'agent d'animation à 20 /35<sup>ème</sup> à compter du 01 juin 2023, pour 12 mois.

## **VI Amélia 2**

### **a) Dossier LEBRAUD**

Dans le cadre du projet Amélia 2, le Conseil municipal décide d'attribuer une aide de 604 € 66 à M. LEBRAUD Benoît et Mme FINA Sandra pour des travaux d'assainissement individuel à l'habitation située 725, Chemin des Mouteix à Vergt.

### **b) Dossier LAVAUD**

Dans le cadre du projet Amélia 2, le Conseil municipal d'attribuer une aide de 1 000 € à Mme LAVAUD Chantal pour des travaux de rénovation énergétique à l'habitation située Peyrefond à Vergt.

## **VII Tour du Limousin**

### **a) Autorisation de passage**

Le Conseil municipal autorise le passage du Tour du Limousin sur le territoire communal le 16 août prochain.

### **b) Demande de subvention**

Le Conseil municipal accorde une subvention de 600 € pour l'organisation du Tour du Limousin.

## **VIII Questions diverses**

### **a) Proposition de vues aériennes de la commune**

Il ne sera pas donné suite au devis relatif à la proposition de prises de vues aériennes.

### **b) Inauguration de la salle Nino PAJOT**

Nino PAJOT, peintre vernois reconnu, offre une de ses œuvres à la commune. Une inauguration sera prévue en mairie et la médaille d'honneur communale lui sera remise à cette occasion. La « Grand Salle » de la mairie portera désormais le nom « Salle Nino PAJOT ».

### **c) EHPAD de Vergt**

Un maintien de l'EHPAD pourrait être envisagé, sous réserve de la création d'une Résidence pour Personnes Agées, qui permettrait d'accueillir des personnes âgées, encore suffisamment autonomes pour vivre seules, dans un logement adapté. Cela permettrait ainsi de faire un lien entre le départ du domicile et l'entrée en EHPAD. Dans la mesure où il n'y a aucune certitude à ce jour, il faut cependant se montrer prudent et mesuré dans ce dossier.

Christian BESSE demande s'il ne serait pas possible de remettre une affiche en soutien pour le maintien de l'EHPAD.

Christian BESSE signale qu'il serait souhaitable de prévoir la réfection de la D n° 45 (route de Salon). Les travaux de voirie étant à la charge du Département, une demande sera adressée en ce sens au Département.

### **d) Déjections canines**

Christian BESSE soulève le problème d'incivilités d'administrés qui laissent volontairement déféqués leur animal, place du Foirail et Place de l'Eglise. Une fois les auteurs identifiés, un courrier leur sera adressé.

L'ordre du jour est levé à 19 h 45.

Signature du Maire

Signature du secrétaire